

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: INSECTRAC SPTab

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: EU-0026008-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0028351-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	2
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

INSECTRAC SPTab

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Maxiline sprl
	Adresse	Avenue Lambeau 110 1200 Woluwe-Saint-Lambert Belgique
Numéro de l'autorisation	EU-0026008-0000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0028351-0000	
Date de l'autorisation	03/09/2021	
Date d'expiration de l'autorisation	19/07/2026	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	International Pheromone Systems Ltd.
Adresse du fabricant	Evolution House, Long Acres Road, Clayhill Industrial Estate, Neston CH64 3RL Cheshire Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Evolution House, Long Acres Road, Clayhill Industrial Estate, Neston CH64 3RL Cheshire Royaume-Uni

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1433 - Acétate de (Z,E)-tétradéca-9,12-diényne
Nom du fabricant	Aeraxon Insect Control GmbH
Adresse du fabricant	Bahnhofstraße 35 71332 Waiblingen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bahnhofstraße 35 71332 Waiblingen Allemagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acétate de (Z,E)-tétradéca-9,12-diényne		Substance active	30507-70-1		1

2.2. Type de formulation

CP - Poudre de contact

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	
Conseils de prudence	

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Usage par des opérateurs professionnels comme substance attractive / de confusion sexuelle

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Pour une utilisation en intérieur en tant qu'attractif/perturbateur d'accouplement pour les mites par les utilisateurs professionnels.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Pyraloidea: Plodia interpunctella Nom commun: Indian Meal Moth Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Pyraloidea: Ephestia kuehniella Nom commun: Mediterranean Flour Moth Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Pyraloidea: Ephestia elutella Nom commun: Warehouse/Cocoa Moth Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Pyraloidea: Cadra cautella Nom commun: Almond moth Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Pyraloidea: Cadra figuliella Nom commun: Raisin Moth Stade de développement: Adultes</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Pour usage intérieur uniquement.</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application manuelle Description détaillée:</p> <p>On insère un comprimé dans un diffuseur en plastique. On fixe cet ustensile sur des murs, piliers, machines et autres surfaces appropriées (autrement dit, hors emplacements surplombant des tapis roulants ou des lieux de préparation de la nourriture sur lesquels la poudre pourrait tomber). Les diffuseurs sont installés à 1-2 mètres au-dessus du sol à raison de 1 comprimé par 25 m² de superficie.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 10 mg per 25 m² Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications:</p> <p>1 comprimé agit sur une surface de 25 m² Remplacer les comprimés tous les 60 jours.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Sachet, Plastique: composite: 80 x 130 x 25 mm Une boîte papier, papier, carton: 130 x 70 x 33 mm</p>

Sachet DOY multicouche en PE/PET contenant 24 comprimés de 1 g, placé à l'intérieur d'une boîte externe.

Sceau d'inviolabilité.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit INSECTRAC SPTab se compose de comprimés constitués de poudre Entostat contenant des phéromones de papillons nocturnes, ainsi que d'une trousse de mise en œuvre.

Les comprimés INSECTRAC SPTab et la trousse de mise en œuvre sont emballés séparément. La trousse de mise en œuvre comprend:

- une boîte contenant 24 diffuseurs en plastique munis d'un tampon adhésif
- une boîte contenant 24 comprimés
- une notice d'utilisation

Après insertion du comprimé dans un diffuseur en plastique, on fixe cet ustensile sur des murs, piliers, machines et autres surfaces appropriées (autrement dit, hors emplacements surplombant des tapis roulants ou des lieux de préparation de la nourriture sur lesquels la poudre pourrait tomber). On installe les diffuseurs à 1-2 mètres au-dessus du sol.

Les instructions de mise en œuvre sont les suivantes:

- Poussez fermement le comprimé dans le support, en laissant environ 50% exposé.
- Retirez la protection plastique du collant de montage à l'arrière du support.
- Nettoyer la surface du substrat et appuyer le support sur le substrat, le comprimé tête en haut.

Application à raison de 1 comprimé (10,0 mg de substance active) pour 25,0 m² de superficie et pendant une période de 60 jours par comprimé.

Conserver dans un endroit sans danger.

Conserver le produit non ouvert à 25 °C maximum.

Utiliser dans les 6 mois.

Une fois ouvert, utiliser immédiatement.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Destiné à être utilisé uniquement par des opérateurs professionnels.

DIRECTIVE 98/24/CE DU CONSEIL Concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les Risques associés aux agents chimiques sur le lieu de travail peuvent s'appliquer à l'utilisation de ce produit.

Ne pas utiliser dans des endroits où de l'eau, des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux pourraient être contaminés. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

Pour usage intérieur uniquement.

Se laver les mains et la peau exposée avant les repas et après manipulation.

Conserver dans un endroit sans danger.
Conserver le produit non ouvert à 25 °C maximum.
Utiliser dans les 6 mois.
Une fois ouvert, utiliser immédiatement.

Ne pas appliquer directement sur le plant de tabac.

Tenir hors de portée des enfants.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Après inhalation: Transporter la personne à l'extérieur. S'il y a difficulté à respirer ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau: Laver la peau à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Se rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

Mesures à prendre en cas de rejet accidentel:

Les déversements accidentels peuvent rendre le sol glissant. Éviter la formation de poussières

Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de déversement accidentel important, recueillir le matériel répandu et l'éliminer dans le respect des mesures de sécurité.

Balayer les comprimés et/ou la poudre renversés dans des conteneurs pour les éliminer. Les résidus de poudre peuvent être éliminés en essuyant ou en passant une serpillière sur la zone avec une solution détergente douce.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Les déchets de produits ne sont pas classés comme des déchets dangereux/spéciaux et peuvent être mis en décharge ou incinérés. L'emballage doit être éliminé conformément à la réglementation locale.

Ne pas jeter à l'égout.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver le produit non ouvert à 25 °C maximum.

Utiliser dans les 6 mois.

Une fois ouvert, utiliser immédiatement.

Durée de stockage: 6 mois à 25°C.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Voir usage spécifique

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir usage spécifique

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir usage spécifique

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Voir usage spécifique

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir usage spécifique

6. Autres informations

